

Balade en plaine Gélannoise



Circuit

4



10 km

19 km

3 €



Départ Gélannes

Balisage

bonne direction 

tourner à gauche 

tourner à droite 

mauvaise direction 



Introduction

Cette manifestation est organisée et coordonnée par l'Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine (OTNVS). Association loi 1901, l'OTNVS a pour objet, entre autres, la mise en valeur du patrimoine local, culturel et naturel. Il lui a donc semblé indispensable de mettre en œuvre une randonnée annuelle allant dans ce sens. Pour la treizième édition des Flâneries, c'est autour de la commune de Gélannes que nous irons découvrir le riche patrimoine culturel, faunistique et floristique qui compose cette zone.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont largement contribué à l'organisation de cette journée :

- Le Comité Départemental de l'Aube de la Fédération Française de Randonnée, en la personne de son Président, Christian CORDIER, et de Dominique MAS.
- La commune de Gélannes, en la personne de son Maire, Frédéric MEREGHETTI, de Richard BEGON, Adjoint au Maire, ainsi que de Raymond REJWERSKI et Johnny OUDIN, employés communaux.
- La section marche de l'association Loisirs de Gélannes.
- L'Association Nature du Nogentais, en la personne de sa Présidente, Anne-Marie GROSJEAN, et de Guillaume GENESTE, qui se sont occupés de la partie concernant le patrimoine naturel (textes et photos).
- L'Association Espérance Rando, en la personne de Christian FLON.
- L'Union Sportive de Villenauxe-la-Grande, en la personne de M. VALADIER.

Sans oublier tous les bénévoles de la Commission Randonnée de l'OTNVS qui, malgré le fait que leur circuit soit déjà créé, viennent apporter chaque année leur expérience et leur aide aux communes qui souhaitent mettre en place de nouveaux parcours.





Gélannes

Gélannes est un village de Champagne calme et verdoyant situé dans le nord ouest Aubeois à 75 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer.

La superficie du finage est d'environ 1 200 hectares.

C'est un village où les maisons construites en grès dur et en carreaux de terre sont groupées, contrairement à de nombreuses localités champenoises bâties le long d'une route.

Une municipalité jeune vous y accueille lors des très nombreuses manifestations.

Au lieu dit « les Fontaines » prend naissance un ruisseau, « Le Moulinard », qui traverse le village, passe à Minay, pour rejoindre le ruisseau de Pars à l'endroit dit « La Vigne » avant de se jeter dans la Seine.

Son dynamisme et sa solidarité caractérisent le village, comme le montrent les nombreuses associations dont celle qui restaure les vitraux et la maçonnerie de l'église avec des bénévoles locaux.

UN PEU D'HISTOIRE...

D'où vient ce nom ?

Rien à ce jour ne permet d'en connaître l'origine. On trouve le nom de Gelenne en 1107 pour désigner la localité puis en 1170, un Seigneur Renard de Gelannes, un sire de Gellanie en 1266.

Il est possible que le GE antique désignant la déesse de la terre et ANNE les quadrupèdes, aient formé Gélannes, « Terre d'Annes ».

Moins sérieusement, ce qui se raconte le soir au coin du feu, c'est qu'alors que l'on cherchait un nom pour le village, l'âne du curé s'était sauvé. Tout le village se mit à sa recherche. On l'aperçut au loin et quelqu'un dit on le pommera (d'où le nom du hameau de Pommereau) puis il prit encore plus de distance, c'est une longue perte dit l'un des poursuivants... (D'où le nom du hameau de Longueperte).

Quand enfin la servante le retrouva, elle se mit à clamer à tous les échos : J'ai l'âne, j'ai l'âne...

PERIODE ROMAINE...

On a trouvé sur le territoire de la commune des médailles d'AUGUSTE (empereur romain en 63 av J-C) ainsi qu'une monnaie romaine « un Antoninien billon » (240/270 après J-C), ce qui laisse penser à une présence romaine.



Au début du siècle dernier, en 1904, une cache probablement gallo-romaine a été mise à jour par un cultivateur nommé « ADNOT » qui est tombé dedans avec son cheval alors qu'il labourait son champ situé près de Minay. Cette cavité était ronde et voûtée, elle avait un diamètre d'environ 10 mètres.

Nous trouvons également un lieu-dit appelé « Le petit Mesnil » qui désignait à cette époque un hameau.

De nombreux morceaux de poterie retrouvés encore aujourd'hui dans les environs proches du village confirment qu'un ou plusieurs ateliers s'y trouvaient. Nous notons également la proximité d'une ancienne voie romaine à environ 1 km du village.

Légende de la roue de Saint Barthélemy

La roue de Saint Barthélemy aurait eu le don ou la vertu d'indiquer dans l'eau courante et profonde où serait arrêté le corps d'un noyé. Ainsi à Maizières-la-Grande-Paroisse en 1832, il en fut fait usage. Voici en quelle circonstance :

Le jeune Payen Louis Théophile âgé de 12 ans, s'occupait à pêcher dans la Seine au lieu dit « Gue de la Terre Blanche » pendant que ses père et mère fanaient tout près de là.

Que s'est-il passé ? Nous n'en savons rien au juste. Le fait est que le jeune Payen tomba à l'eau et que son corps fut entraîné assez loin de l'endroit où la chute avait eu lieu.

Après bien des recherches restées infructueuses dans le fleuve pour retrouver l'enfant, ses parents allèrent se procurer la roue dite de saint Barthélemy déposée en l'église de Gélannes. Cette roue d'une forme particulière, portait au centre du moyeu la statue de Saint Barthélemy.

Lorsqu'on s'en servait, on enlevait la statue qui restait à l'église de Gélannes et dans le trou du moyeu, on plaçait un cerje. Cette roue fut mise dans l'eau à l'endroit où l'imprudent était tombé, après qu'on y eut fixé un cerje allumé, on la laissa flotter sur l'onde.

Entraînée par le courant, suivit le cours de l'eau et arrivée au lieu appelé « pré cossa » situé à environ 200 mètres de la place où elle avait été déposée, elle s'arrêta un instant, après avoir tourné trois fois, puis suivit le cours de la rivière.

C'était une indication : un homme plongea à cet endroit, où se produisaient des remous et l'on trouva le corps du malheureux enfant accroché à une branche d'arbre.

Les parents du jeune Payen ajoutèrent foi à la vertu de la roue de Saint Barthélemy.

Cette roue n'existe plus. Il y a environ 150 ans, un prêtre de la paroisse de Gélannes la détruisit sous prétexte qu'on la lui demandait trop souvent pour s'en servir par dérision.

D'après la légende, cette roue aurait fait des miracles quelquefois...

QUELQUES DATES DE FAITS DIVERS...

- Le 28 janvier 1482, les Anglais s'emparent de Pont-sur-Seine et se répandent dans la région.

- Le 7 février de la même année, le Conseil de Troyes informe par lettre du Roi de France que la forteresse de Foujon et les Fors Moustiers de Gélannes et Origny sont mis hors de son obéissance, le village d'Origny ayant été brûlé entièrement.

- En 1576 une bande de reîtres* passant à proximité de Marigny essuya des coups de feu tirés par les habitants du village tuant quelques cavaliers et un capitaine.

La riposte fut sanglante. Après le siège de cette petite ville, ils s'en emparèrent et tous les hommes en âge de porter les armes furent tués exceptés deux.

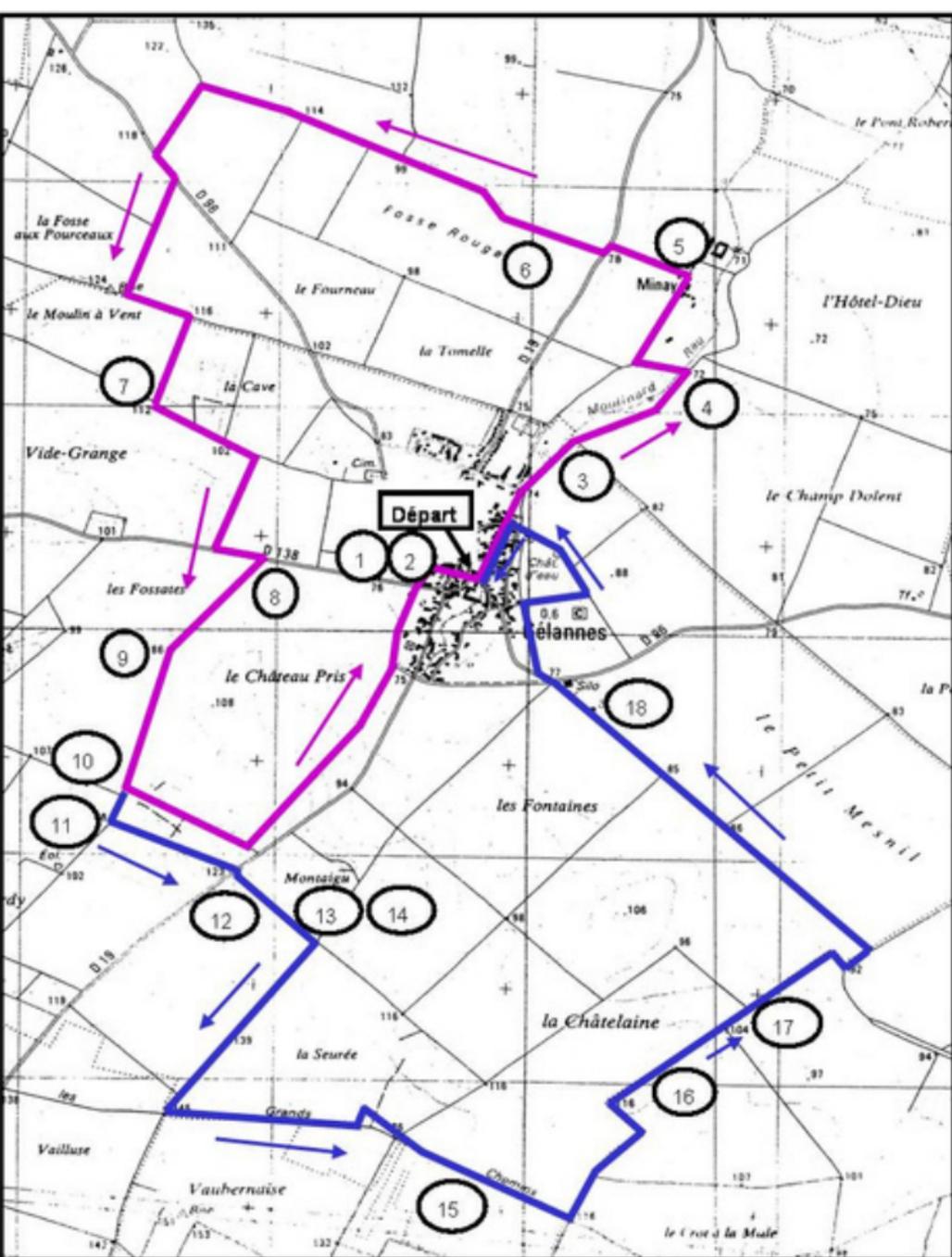
Vers le 20 mai, une bande de reîtres au nombre d'une douzaine (qui probablement faisait partie de la bande de Marigny) alla piller les villages de la vallée de l'Ardusson, Saint-Loup-de-Buffigny, La Fosse-Corduan, Saint-Martin-de-Bossenay et Gélannes.

De cette troupe, il n'en réchappa qu'un seul qui revint dire à ses compagnons ce qui c'était passé. Ceux-ci, au nombre de 100 à 120 hommes à cheval, la nuit suivante, vengèrent leurs camarades en mettant le feu à ces villages qui furent presque entièrement brûlés puis se sauvèrent de peur d'être jetés dans le feu.

- Pendant la Révolution, vraisemblablement dans les années 1795 / 1798, on dut requérir un ouvrier de Pont-sur-Seine pour descendre une cloche car tous les habitants de Gélannes refusèrent d'accomplir cette besogne. A cette époque, le curé du village s'appelait Louis FRICHET et avait accepté la constitution civile.

**Reîtres : chevaliers allemands utilisés comme mercenaires au service de la France entre le XIVème et le XVIème siècle, se comportant le plus souvent comme des brigands, tuant, pillant, incendiant tout sur leur passage.*

Plan des parcours



Légende :

Distance des circuits : — = 10 km OU — + — = 19 km

Points ① à ⑱ → Patrimoine culturel et naturel jalonnant le parcours

1 L'église Saint-Barthélémy

La nef centrale fut édifiée au XII^{ème} siècle.

Elle comporte une voûte de bois en berceau, sur entrails apparents (appelée carène), ainsi qu'un portail roman subsistant à l'Ouest.

A l'intérieur, deux travées et deux collatéraux nous donnent l'importance d'un lieu de prière.

Remaniée au XVI^{ème} siècle, cette église a pour patron Saint-Barthélémy. Ce martyr fut écartelé vif sur une roue puis décapité en 71 en Arménie et est célébré le 24 août.



A l'intérieur de l'édifice, vous pouvez admirer l'abside à 5 pans voûtés, des statues en bois polychromé, dont un Saint-Jean-Baptiste de 1738, un Saint-Jean Apôtre, un Saint-Sébastien et le retable du maître autel qui représente le martyr de Saint-Barthélémy.

Un imposant « clocher tour » en granit rose du début du XII^{ème} siècle s'élève sur la travée occidentale du collatéral nord.



Fait remarquable : depuis 2004, un chantier constitué de bénévoles permet de restaurer l'église : la maçonnerie, l'électricité, les lustres et tous les vitraux !



2 Place et marronnier



Le départ a lieu au pied de l'église, sur une place engazonnée, bordée de deux rangées de tilleuls et de marronniers dont ce très gros, un *aesculus hippocastaneum* (ou marronnier d'inde) qui fut planté à la Révolution Française. Sur cette place se trouvent les principaux bâtiments communaux : la Mairie-école, l'école maternelle (dans l'ancien presbytère), la salle des fêtes et le monument aux morts.



A l'angle Nord-Est de la place, derrière ce très imposant marronnier, empruntez la Rue du Vallat (mot qui désignait autrefois un fossé, un petit ruisseau). Longez le ruisseau « Le Moulinard ».

3 Ruisseau « Le Moulinard »

Son nom provient du fait qu'autrefois, les foulonniers utilisaient le ruisseau pour faire tourner de petits moulins foulonniers.

Le principe de fonctionnement est un arbre entraîné par une roue hydraulique qui tourne devant une batterie de maillets, placés en position de bascule au-dessus des cuves à drap ou autre textile ainsi que pour le tannage des peaux.

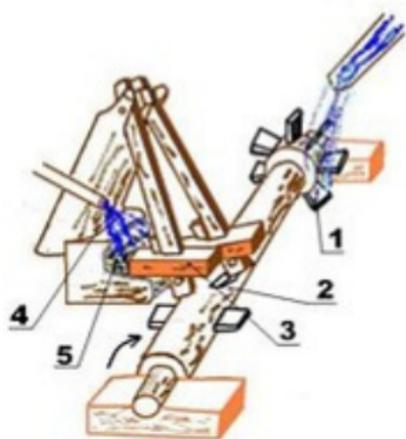


Schéma d'un foulon :

- 1 = roue à aubes
- 2 = arbre à cames
- 3 = maillets
- 4 = eau alcaline
- 5 = tissu à fouler

LA BONNETERIE...

Depuis le Moyen-âge, Gélannes comptait parmi ses habitants des artisans et ouvriers du tissu.

Nous trouvons une profession peu courante pour la région, pratiquée à Gélannes.

Vers 1532, Jean de BILLON, Jean JEANSON, Pierre ALAIZ et Claudin LE BLANC exerçaient le métier de drapier.

La bonneterie fit son apparition sous LOUIS XIV, mais c'est au début du XXème siècle qu'elle prit son plein essor dans la région avec l'arrivée des métiers de plus en plus perfectionnés.

L'apogée de la bonneterie se situe entre les années 1910 et 1930.

Après avoir longé le Moulinard pendant environ 800 mètres, tournez à gauche et passez sur le pont de pierre.

4 Le pont de Minay

On retrouve des traces de la construction d'un pont par les moines de l'Abbaye de Sellières en 1255 qui possédaient les lieux à cette époque.



**Environ 50 m plus loin, tournez à droite,
jusqu'au hameau de Minay**

5 Hameau de Minay

Le domaine de Minay se composait au XII^{ème} siècle d'une maison avec grange, étable et jardin, entourés de murs, de fossés et de neuf cent arpents (environ 400 hectares) de terre en un seul tenant. Les bâtiments de la ferme se trouvent placés entre un vieux chemin pavé regagnant la route de Troyes et le ruisseau de Pallu, dont les eaux traversent les terres de Minay et coulent au milieu du marais.

**Au hameau de Minay, tournez à gauche.
Après avoir traversé la RD 19, vous apercevez sur votre
gauche une petite protubérance.**

6 La Tomelle

Gélannes, qui appartenait à la basse latinité, semble avoir été déjà habité à l'époque néolithique, si l'on s'en rapporte à certains noms de lieux dits figurant encore sur le cadastre de la commune comme par exemple dans la section D, contrée située près du chemin de Minay et nommée « la Tomelle » qui doit, vraisemblablement, rappeler l'existence en cet endroit d'une tombelle ou d'un tumulus, aujourd'hui entièrement disparus.

Il faut savoir qu'au XVIII^{ème} siècle, la plupart de ces tombelles et des pierres levées furent détruites par le clergé qui semblait être très inquiet de l'intérêt que suscitaient ces lieux de cultes païens.



Arrivés à la hauteur du réservoir de Saint-Hilaire-sous-Romilly, tournez à gauche. Prenez ensuite sur votre gauche la D 96 sur environ 50 m et tournez à droite.

Au bout de 300 m, tournez à gauche puis à droite pour rejoindre le bois de Maloton.

7 Maloton

Dans ce bois privé se déroulaient autrefois de très belles fêtes. Une clairière circulaire avec des bancs de pierre sont toujours présents.

Au coin du bois, tournez à gauche, puis, 200 m plus loin à droite. Prenez sur votre gauche la D 138 appelée « Rue du Château-Pris ».

8 Château-Pris

Bien qu'aucun document ne l'atteste, la légende veut qu'à cet endroit, se trouvait un château qui fut pris par des assaillants. Ceux-ci auraient fondu l'un des deux chevaux de bronze qui ornaient l'entrée et s'en seraient servis de boulets. Le second aurait été rentré et jeté dans un puits. Il y serait encore...

Au niveau du puits, tournez à droite.

9 Aménagements hydrauliques

Tout au long de la randonnée, vous pourrez apercevoir ces aménagements discrets mais efficaces dans leur rôle de limiter le ruissellement des eaux de pluie.

Le but est de retenir l'eau des bassins versants le plus en amont possible. Une première étude préconisait de construire plusieurs dizaines d'hectares de bassins en béton. En 2007, la municipalité a finalement opté pour des aménagements plus naturels tels que des fossés, des haies, des qués, des digues (en rehaussant des chemins), des changements de mode cultural (technique sans labour, cultures intermédiaires, sens de cultures)...

Grace à une initiative commune entre les chasseurs et la municipalité, des bénévoles ont planté 5 000 arbres, constituant 2 km de haies et couvrant 3 hectares sur des parcelles communales.

Continuez tout droit jusqu'à la prochaine intersection.

Choix du parcours

A partir de ce point, vous avez le choix entre deux parcours : 10 km ou 19 km.

Suite du petit parcours : reportez-vous au point n°10.

Suite du grand parcours : reportez-vous au point n°11.

10 Suite du petit parcours (10 km)

Tournez à gauche, traversez le bois des Brayes puis tournez de nouveau à gauche pour rejoindre le village. Traversez la rue du Château-Pris, empruntez la rue Jules Faucon puis tournez à droite, rue Félix Fèvre, et enfin, traversez la rue Jules Mirand pour rejoindre l'église par la petite ruelle.

Vous êtes arrivés !

11 Suite du grand parcours (19 km)

Continuez tout droit puis prenez le premier chemin sur votre gauche en montant jusqu'à la D 19. Traversez la route.

12 Carrières de carreaux de terre

Autrefois, pour construire les maisons du village, on utilisait des briques de terre séchée extraite dans des carrières locales comme celle-ci se trouvant dans un bois privé, situé sur votre gauche.

13 Montaigu

Ce point culminant du finage (154 mètres) nous offre une vue panoramique de notre charmant village jusqu'aux lointaines forêts Marnaises au nord et aux plaines crayeuses à l'est. Vous pourrez y observer les oiseaux de plaine...

14 Les oiseaux de plaine

La vaste plaine céréalière de la Champagne crayeuse abrite de nombreuses espèces d'oiseaux, typiques de ces larges milieux ouverts et relativement homogènes.

Si les mutations du paysage au cours des dernières décennies ont fortement modifié les milieux d'origine dans lesquels vivent ces espèces, la faune s'est adaptée à ces nouvelles conditions.

Tapis dans la végétation, la Caille des blés fait entendre son chant à l'aube et au crépuscule, plus rarement dans la journée, tout comme la Perdrix grise, encore bien présente sur certains secteurs.

L'Oedicnème criard, est un spécialiste lui aussi du chant crépusculaire. Cet oiseau migrateur est un Limicole (littéralement « aimant la vase »), qui a déserté les étangs et vasières pour coloniser les milieux plus secs au cours de son évolution.

Oedicnème criard, Alain Fossé



Deux rapaces sont des spécialistes des milieux cultivés : le Busard Saint Martin et le Busard cendré. La première espèce, beaucoup plus fréquente, est immédiatement repérable à son vol bas et un peu indécis lors de ses chasses, à la recherche de rongeurs principalement. Les Busards ne dédaignent cependant pas les gros insectes. En limitant ces « ravageurs » des cultures, les Busards et toute la faune dite « auxiliaire des cultures » contribuent à maintenir à un niveau acceptable les dégâts occasionnés dans les champs, et limitent de surcroît le recours aux insecticides.

Les Busards, qui installent leur nid dans les cultures, paient un lourd tribut lorsque les moissons sont un peu en avance dans l'année. Il est possible d'éviter ces destructions accidentelles en repérant les nids et en les déplaçant dans un endroit sûr. Grâce à quelques bénévoles de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et aux concours d'agriculteurs, de très nombreuses nichées sont ainsi sauvées.

Busard Saint Martin



Arrivés au bois dit « Le Bois Lainé », tournez à droite. Au bout de 500 m, tournez à gauche pour rejoindre les « Grands Chemins ».

15 Les « Grands Chemins »

Suivant les traces d'une ancienne voie romaine, au Moyen-âge, c'était l'une des voies principales qui reliaient Troyes à Paris (dite « Voie de Meaux à Troyes »).

Elle venait des trois maisons (hameau de Ossey où se trouvait un relais de poste), passait au sommet de la côte de Malminou, à mi-chemin entre Gélannes et Saint-Loup (partie appelée « Les Grands Chemins »), après le bois de Montremoux obliquait à droite pour passer au château de Foujon puis Pont-sur-Seine (bourg très important à cette époque) et continuait vers Meaux et Paris.

Entre le XIV^{ème} et XVI^{ème} siècle, cette voie n'était plus utilisée. La voie qui reliait Troyes à Paris suivait le tracé actuel de la route qui quitte la N 19 à la Malmaison et aboutit à Nogent.

C'est en 1723 qu'une voie fut construite et appelée nouvelle route de la Malmaison à Nogent (tracé actuel de la N 19) avec des relais de poste aux Hameaux des Grés, des Granges et Pont-sur-Seine.

L'ancienne voie perdant son activité, le relais des trois maisons fut supprimé.

30 m après le bois, tournez à gauche puis, 50 m plus loin, à droite. Continuez sur environ 300 m, et 50 m avant le pylône, tournez à gauche. Suivez sur environ 500 m puis, au niveau de la grosse pierre, tournez à gauche pour arriver au « Bois Brûlé ».

16 Le « Bois Brûlé »

Lors de la moisson de 1974, une moissonneuse batteuse a provoqué un incendie dans un champ voisin qui s'est propagé jusque dans ce bois composé essentiellement de résineux, le détruisant en grande partie.

Depuis, diverses essences se sont développées, apportant un certain charme à ce bois qui cependant, reste dans les esprits « Le Bois Brûlé » !

Prenez le 2ème chemin sur votre droite. Longez le bois en direction du bois dit « La Vigne à Dhautel ».

17 Le bois dit « La Vigne à Dhautel »

La Vigne à Dhautel produisait encore du raisin au cours du siècle dernier sur le domaine de Malminou, juste en limite du territoire de Gélannes.

A proximité du bois qui en porte le nom était construit un monastère dont on peut apercevoir les contours en période de grande sécheresse, ce dernier a été brûlé pendant la Révolution. Les premiers moines Cisterciens arrivés à Malminou habitaient d'abord une petite grange faisant partie de la ferme.

Ils avaient été envoyés de l'abbaye Cistercienne de Jouy, village proche de Sens, par Huques 1er et son épouse, un des plus anciens seigneurs de Romilly, afin de témoigner de leur reconnaissance envers Saint-Bernard, illustre religieux. C'est ainsi que ces moines participèrent en 1167 aux premiers fondements de l'Abbaye de Sellières.

Pour la petite anecdote :

Ces moines étaient très pauvres et la légende veut que le nom de Malminou soit dû aux plaintes de ceux-ci qui disaient « on est mal mis nous ».

En remontant dans le temps, on retrouve sept noms différents pour Malminou, dont le plus ancien est Mesnil Mesnault !

Plus tard, le domaine de Malminou appartenait à M. Foin Alphonse, natif de Saint-Martin-de-Bossenay en 1850, et son épouse Gilbert Céline.

En 1930, suite à la vente de leur bien à M. Leclert Charles, ils firent don de la somme de 80 000 francs pour l'hôpital de Romilly. Une rue de Romilly porte le nom « Foin Gilbert » en hommage au couple de bienfaiteurs.

Une autre légende prétend que ce sont des bonnes sœurs qui se plaignaient d'avoir « mal au minou » suite à l'arrivée des moines !!!

Au bout du chemin, tournez une fois à droite puis deux fois à gauche. Continuez tout droit sur environ 800 m en direction du silo.

18 L'avion

A cet endroit, au lieu-dit « Le Petit Mesnil », le 8 août 1944, un B24 « libérateur » tombe sous le feu des allemands alors qu'il venait de réussir sa mission de bombardement du camp de la Perthe (51).



Les 9 hommes d'équipage sautent en parachute et le pilote, alors que deux réacteurs étaient en feu, reste aux commandes de l'appareil et redresse l'avion évitant ainsi qu'il ne finisse sa course sur le village. Merci et bravo au Lieutenant KONASINSKI...

Après le silo, empruntez la D 96 menant au village sur une trentaine de mètres puis, prenez le chemin sur votre droite.

Au bout de ce chemin, tournez à droite.

A la « Haute Croix » (croix de chemin), tournez à gauche en direction du château d'eau.

En haut de la rue du Château d'Eau, prenez sur votre gauche la rue du Vallat pour rejoindre la place du marronnier.

Vous êtes arrivés !

Pour + d'infos

Office de Tourisme du Nogentais
et de la Vallée de la Seine

5 rue Saint Epoing
10400 Nogent-sur-Seine
03 25 39 42 07

contact@tourisme-nogentais.fr
www.tourisme-nogentais.fr



Scannez ce QR Code avec votre
téléphone et retrouvez toutes nos
randonnées sur notre site internet !

**Personnes ayant travaillé sur les textes et
fourni les photographies :**

Frédéric MEREGHETTI & Richard BEGON
Mairie de Gélannes

Anne-Marie GROSJEAN, Guillaume GENESTE
Association Nature du Nogentais